

Ordre du jour :

1. **Accueil –**
2. **Introduction -**
3. **Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?**
4. **Présentation du référent de la police municipale pour le quartier**
6. **Présentation des ateliers**
7. **Vœu : Réouvrir l'accès secondaire du square Roquette**
8. **Dialogue avec les habitants**
9. **Apéro – discussions entre habitants**

1. Accueil –

Joséphine Lanfranchi, Adjointe au Maire chargée de la jeunesse et référente du conseil de quartier Léon Blum Folie-Regnault introduit la réunion.

2. Introduction –

Jean-Pierre Corsia, Adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective présente la nouvelle assemblée citoyenne du 11^e arrondissement. C'est une expérimentation démocratique qui permet à 22 personnes tirées au sort de formuler un vœu en conseil d'arrondissement sur les thématiques de leurs choix à l'issues de séances de travail et de formations collectives.

Une habitante prend la parole pour signaler que dans la rue Duranti il y a de nombreuses nuisances sonores. La rue Sevran a également été signalée par les habitants en raison des nuisances sonores. Les élus lui rappellent que la Mairie est bien informée de cette problématique et que les services des Polices municipale et nationale travaillent conjointement afin d'apaiser la situation.

3. Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

Ce point est présenté par un des membres du groupe d'animation du Conseil de quartier.

Le quartier LBFR regroupe 30 697 habitant.es d'âge moyen de 39 ans.

Le conseil de quartier est composé d'habitant.e.s du quartier bénévoles. C'est une instance d'information, d'échange et de dialogue entre les citoyen.ne.s du quartier. Cela permet aux habitant.es de mettre en place des initiatives et des projets sur toutes les thématiques liées à la vie du quartier. Il est également possible pour le conseil de quartier de soumettre des vœux à la Mairie. Le conseil de quartier est au carrefour de la maire, des citoyens, des inter-conseils de quartier, de la Maison de la vie associative et citoyenne de l'arrondissement, des associations et partenaires locaux.

Chaque année, les conseils de quartier ont individuellement 3 306€ de budget fonctionnement et 8 264€ de budget d'investissement.

4. Présentation du référent de la police municipale pour le quartier

Le projet le nouvel acte de la territorialisation prévoit la création d'un référent police municipale par quartier. Celui-ci est présent pour se présenter aux habitants.

Lors de la plénière, le policier municipal référent du secteur Léon Blum/Folie Regnault, intervient pour rappeler aux habitant·es les modalités de contact avec la police municipale. Il précise que les signalements (nuisances sonores, occupation abusive de l'espace public, etc.) peuvent être transmis via le site de la Ville de Paris, sur la page "[Des policiers municipaux encore plus proches de - Ville de Paris](#)". Un [formulaire de contact](#) y est disponible et permet de faire remonter les problèmes constatés sur le terrain.

Il est fortement recommandé d'accompagner les signalements de photos et d'éléments précis pour faciliter l'identification rapide du trouble. Le policier souligne que son rôle de référent s'applique notamment aux problématiques rencontrées en soirée dans le 11e arrondissement, comme les nuisances sonores ou le non-respect des règles concernant les terrasses.

Il précise aussi que la police municipale n'est pas compétente pour intervenir dans les espaces privés (logements, copropriétés). Pour ce type de situations, il convient de contacter la police nationale au 17.

5. Présentation des ateliers

Les membres des ateliers prennent successivement la parole pour présenter leurs actualités.

a) Solidarité Convivialité

L'atelier déplore le manque de participant.es et signale une difficulté à recruter.

Un repas solidaire a été organisé comme chaque année le 22 mars, à la chapelle de l'église Saint-Ambroise, en collaboration avec des associations du quartier Les Petits Frères des Pauvres, 11 000 Potes, Les Petits cafés Saint-Ambroise, et Les Petits cafés Saint-Joseph) pour un budget total de 303€.

b) Culture patrimoine

Plusieurs actions culturelles ont été menées dans le 11e arrondissement entre avril et mai, mettant en valeur le patrimoine littéraire et artistique local, ainsi que les espaces verts du territoire.

- Samedi 5 avril : une plaque mémorielle a été posée au 196 rue de la Roquette en hommage à Henri Alban Fournier, dit Alain-Fournier. Cette initiative a permis de valoriser la mémoire littéraire du quartier.
Budget investissement : 300 €
- Du 7 au 25 avril : deux expositions ont été organisées en partenariat avec l'AALVP :
 - l'une dédiée à Alain-Fournier et au lycée Voltaire ;
 - l'autre, intitulée Imagine la couverture du Grand Meaulnes, exposait les interprétations du titre par les lycéen.nes.
- Du 28 avril au 16 mai : s'est tenue l'exposition participative "Vues mystère du 11e", présentant les dessins de Jocelyne MARIE. Un concours a été proposé au public, ainsi que deux balades commentées en présence de l'artiste (les 10 et 15 mai). Un livret de médiation a également été conçu et imprimé à cette occasion. Budget : 96,85 €

- Samedi 17 mai : un jeu de piste autour des squares, jardins et espaces verts du 11^e a été organisé en partenariat avec la MJC Paris-Mercoeur, réunissant 103 participant.e.s. Budget : 150 €

L'atelier formule des demandes d'informations concernant des sujets en attente :

- La diffusion de l'ouvrage Arrêt sur mémoires.
- Panneaux pédagogiques pour le square Maurice Gardette : le projet est toujours en attente.
- Demande de revalorisation du bas-relief Allégorie de la Liberté : le projet est en discussion avec le 12^e. Puisque cela demande de nombreuses compétences techniques, cela nécessite un grand temps d'organisation.

c) Sécurité propreté

Projet en cours :

- Marche blanche contre les rixes – 31 mai. L'événement, organisé par l'association **HDJ**, s'est tenu comme prévu. Il a rassemblé un public varié autour d'un message de sensibilisation et de mobilisation contre les violences entre jeunes.
- Opération "J'aime mon quartier propre"
- Consultation pour l'implantation de bancs : les conseils de quartiers ont été destinataires d'un courrier du Maire les invitant à donner leur avis sur l'implantation de bancs dans leur quartier. Les propositions qui leur ont été transmises pour consultation font partie des sites étudiés par les services dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet du Budget Participatif sur lequel travaille actuellement la Direction de la voirie et des déplacements et financés via cette enveloppe.

Les bancs seront implantés par la Direction de la Voirie et des Déplacements au second semestre 2025.

Pour rappel il s'agit des sites suivants :

- 91 boulevard Voltaire - retenu
- 158, boulevard Voltaire – non retenu car une terrasse a proximité et cheminement piéton compliqué
- 45, rue de la Roquette - retenu
- Face au 136 rue de la Roquette - retenu
- 1 avenue Parmentier – non retenu car incompatible avec le projet d'aménagement de l'avenue.

Projets à venir :

- Élaboration d'un questionnaire pour les riverains du secteur Japy
- Participation à l'événement "Une Journée pour la vie" – septembre 2025

Une personne du public rappelle que les personnes qui habitent.es le 11^e ne doivent pas oublier que vivre à Paris signifie qu'il y a du monde, du bruit et des terrasses sur le trottoir et c'est ce qui fait que le 11^e est un arrondissement vivant et convivial.

d) Cadre de vie environnement recyclage

L'atelier n'a pas été actif dernièrement mais rappelle qu'il est ouvert à ce que de nouveaux et nouvelles participant.es le rejoignent.

c) Inter Conseil de Quartier

Cet atelier a organisé un défilé canin le 5 juin qui a rassemblé plus de 70 chiens, avec de nombreux soutiens de commerces et structures locales.

Un grand banquet de quartier solidaire le 3 juin est prévu pour finir l'année. Pour rappel, ce sont tous les conseils de quartiers qui participent aux financements des événements des conseils de quartier.

5. Vœu : Ré-ouvrir l'accès secondaire du square Roquette

Ce vœu n'est pas soumis au vote du conseil de quartier car les élus présents annoncent que la réouverture de l'accès a déjà été opérée.

6. Dialogue avec les habitants

7. Apéro – discussions entre habitants